

phelina se virent dépouillés des seules ressources aux lesquelles ils pouvaient compter pour vivre. Ces deniers avaient été exposés à la perte; on sait ce qu'il advint de celui qui en fit un tel usage.

### DEPOT SACRE

"Dans le cas actuel, il s'agit d'une chose encore plus sacrée: de la garde des deniers destinés à secourir les veuves, les orphelins. Ces deniers, on les a fait servir à l'achat de terres incultes dans les provinces nouvelles du Canada; la valeur des terres augmentant, le remboursement des deniers devint chose certaine; mais si, au contraire, elle avait diminué, il s'en serait suivi un désastre semblable à celui qu'a provoqué le gérant de la Banque d'Ontario. Voilà ce qui me fait dire que ces sommes étaient exposées à la perte; on a risqué, dans des spéculations, des fonds qui devaient être détenus par fideicommiss, et ce mode de placements de deniers de cette nature n'est assurément pas celui que prévoit la loi."

(Page 6515, Débats français 1907).

Nous n'avons rien à ajouter à cette interprétation magistrale des règles fondamentales de l'honnêteté publique et privée.

Cette appréciation est celle que ratifieront tous les honnêtes gens du Canada le jour où ils seront appelés à donner leur vote:

**POUR LA PROBITE ET LA JUSTICE.**

**CONTRE LA FOURBERIE ET L'IMPUDENCE.**